

JULIEN PRIEUR

Docteur en droit de
l'environnement

COP 22 :
8 novembre 2016
CIDCE



L'Afrique
à la COP21

La biodiversité en Afrique et le
changement climatique : exemples des
îles de l'Océan Indien

Le groupe du V20 comprend les Philippines, le Bangladesh, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, l'Afghanistan, les Maldives, le Costa Rica, Tuvalu, Vanuatu ou le Vietnam, l'Afghanistan, le Bangladesh, la Barbade, **Madagascar**, le Népal, le Rwanda, Sainte Lucie, la Tanzanie, le Timor Oriental et le Vietnam.

«Nous sommes des pays à bas revenus ou moyens, moins développés, arides, des isthmes, ou des enclavés, des montagneux, des petites îles en développement »

Il a été créé le 28 novembre 2015 à Lima. Il est composé des ministres des Finances.

Lors du Sommet sur le climat du 23 sept. 2014 à NY, ...**le journal Jeune Afrique** a publié la carte **des 15 lieux d'Afrique les plus menacés** par le réchauffement...on trouve **l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Kenya, Madagascar...**

15 pays,
notamment
insulaires
ont ratifiés
l'Accord de
Paris dès le
22 avril dont
les Maldives

Des enjeux
particuliers

**L'Accord de Paris est
entré en vigueur le
04 novembre 2016
puisque après la
ratification de l'UE
le 5 octobre 2016
nous avons atteint
les 55/55 requis**

Le climat et le
continent
d'Afrique

C'est le continent le plus
vulnérable au changement
climatique !

2 causes : les **zones littorales** sont **peu élevées** et fragilisées par rapport au niveau actuel des eaux marines – **Les populations et les Etats n'ont pas les moyens financiers et techniques d'y faire face !**

Le boom démographique a fait le reste...

Les inondations seront accompagnées de phénomènes météorologiques extrêmes

Projections de l'impact des changements climatiques
sur la production céréalière en 2050

(Source: Fourth assessment report, IPCC, 2007)

Si il y a un
réchauffement de
+ 3 ° = les besoins
alimentaires ne
seront pourvus
que de 13 % en
2050 !



-  Réduction de la production céréalière
-  Augmentation de la production céréalière

Rôle FAO...
consommations de
riz et de légumes
dans l'Océan
Indien !

Le réchauffement climatique et l'île de Madagascar...

Aggravation des circonstances météorologiques extrêmes :
L'île étant située presque exclusivement dans la zone tropicale et donc exposée aux cyclones

Cyclone Hellen du 31 mars 2014 : 11 morts et 1500 sinistrés dans la région de Mahajanga

**Concerne
Mayotte
également**

Cyclone Chedza à partir du 16 janvier 2015 qui a duré plusieurs jours et a dévasté la moitié de l'île : environ 100 morts et 180 000 sinistrés – 42 000 déplacés. Deuil national le 28 janvier 2015

L'Etat a été classé comme le **troisième pays au monde le plus exposé aux risques climatiques extrêmes**. **17/22 régions du pays sont classées à haut risque cyclonique**. Avec le réchauffement climatique, ces perturbations venteuses ne sont pas plus fréquentes (trois en moyenne chaque année), **mais plus intenses**.

0,08 % GES

L'île, un exemple édifiant d'érosion de la biodiversité....

Grande diversité biologique :

près de 90 % des plantes, reptiles et mammifères, amphibiens n'existent nulle part ailleurs sur Terre

et niveau exceptionnel d'endémisme

- 15 % à – 37 % d'ici 2030 !

Aloe arboriforme

Sur l'extrême sud de
l'île

**Extinction totale
d'ici 100 ans**



Aloe suzannae

Propithèque soyeux ou
Propithecus candidus

**Lémurien, un des plus rares de
la planète**

**Entre 300 et 1000 individus. Ils
ne peuvent vivre en captivité.
On les trouve dans le Nord-Est
de l'île.**

**Les plus dangereusement
menacés d'extinction à moyen
terme (20 ans) !**



L'Union des Comores

4 îles

Une SNDD – un décret d'application en attente

Une biodiversité **pas très riche mais des espèces endémiques**

Éboulements et affaissements – **modes agricoles à revoir – explosion démographique**

Mayotte

+ 0,7 degré en 10 ans !

2015 année la plus chaude

**Rien dans le projet de loi sur l'outre-mer
du 3 août 2016**

Le plus grand lagon de l'Océan Indien (1100 km²), le
plus grand Parc Marin (Mangroves)

Instrumentes juridiques

Convention de Nairobi de 1985 sur la protection de la biodiversité de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien

COI : organisation intergouvernementale créée en 1982 qui réunit les 5 Etats insulaires = actions collectives avec UA, l'ONU, l'OMC, l'UE

Conférence de Nagoya 2010 avec les cibles d'Aichi / Aires Marines : Accord COI/UE

GIZC : PNUE – 2^{ème} Protocole de mars 2016 signé à l'Ile Maurice

Plans Stratégiques depuis 2009 avec des plans actions prioritaires (pêche, commerce, sécurité alimentaire, gestion des écosystèmes marins...)

MERCI !

julien.prieur72@gmail.com